



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070058

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 12/06/2025 12H00 C:000032 I:39071
V/REF : 1014439
V/Email reçu le Jeudi 12/06/2025 a 12H00

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 1600
IMMEUBLE : LES NARCISSES
209 RUE DE LA GRANDE COTE
01450 CERDON

Feillens, le 02 Juillet 2025

Référence Marché: M_230717001-1

LOCALISATION : 209 RUE DE LA GRANDE COTE - CERDON - M/MME ROCHAS 0776159824 - LOGT 1012
- ETG 1

MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT FACADE BAIGNOIRE 160
REFECTION JOINT SILICONE BAIGNOIRE
REPLACEMENT BAIGNOIRE ACIER 160 (PRESENCE D'UNE TABLETTE EN FAIENCE DE
17CM)
REPLACEMENT ABATTANT WC
REPLACEMENT ROBINET BAIGNOIRE
PL00001 - PL00023 - PL00033 - PL00051- PL00088

Donneur d'ordre : Mme AS BONIN

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

LE 27 JUIN 2025 A 09H00
DEPOSE ET MISE EN DÉCHARGE DE LA BAIGNOIRE
FOURNITURE ET POSE D'UNE NOUVELLE BAIGNOIRE
RÉFECTION DES JOINTS SILICONE
CONTRÔLE DE ÉTANCHÉITÉ

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENES

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070058

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	46,37	46,37
1,00	PL00023-FP Facade Baignoire (140 a 170)	1	82,44	82,44
1,00	PL00033-Réfection joint silicone	1	51,52	51,52
1,00	PL00037-Rempl.Baignoire Acier	1	412,20	412,20
1,00	PL00051-Rempl.Abattant double+fixations	1	51,52	51,52
1,00	PL00088-FP.Robinet bain/douche laiton	1	154,57	154,57
TOTAL H.T.				798,62
T.V.A. a 10,00%				79,86
TOTAL T.T.C.En EURO				878,48

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 1014439 du 12/06/2025

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE BOURG EN BRESSE
28, rue de la Grenouillère
CS 81050
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENES

Immeuble collectif ☒
- 2 ans ☐
Fournitures seules ☐

Individuel ☐
Non Conventionné ☐

Travaux dits urgents ☐ Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-FS2497

209 RUE DE LA GRAND' COTE
01450 CERDON

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Référence de la Demande

N°: 830 892 du 12/06/2025

MUTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

01600-00001-00001-00012 H / Type 4 / 01

Etage : 01

01-EE-2224-TRA-61563100

Marché : M - 230717001-1

Délai

Date limite exécution : 27/06/2025

Observations

MUT ROCHAS 07.76.15.98.24

URGENT BAIGNOIRE TRES VETUSTE

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de déplacement	1,00	46,37	46,37	4,64	51,01
PL00023 Façade de baignoire (140-150-160-170) blanc mélamiiné 160 CM	1,00	82,44	82,44	8,24	90,68
PL00033 Réfection d'un joint silicon baignoire / douche compris dépose, nettoyage, mise en place JOINT BAIGNOIRE APRES POSE	1,00	51,53	51,53	5,15	56,68
PL00037 Remplacement Baignoire Acier (Toutes dimensions) DEPOSE DE L ANCIENNE ET POSE DE LA NOUVELLE, PRESENCE D UNE TABLETTE FAIENCE DE 17 CM	1,00	412,20	412,20	41,22	453,42
PL00051 Remplacement abattant double Compris fixations, plastique blanc, WC	1,00	51,53	51,53	5,15	56,68
PL00088 Robinet bain/douche Tout laiton, type mitigeur monotrou avec flexibles d'alimentation pré-montés sur joints toriques, ave aérateur anticalcaire, cartouche C3 , conformité ACSGarantie 5 ans, label Qualitel, avec verrouillage automatique REEMPLACEMENT DUROBINET DE LA BAIGNOIRE	1,00	154,58	154,58	15,46	170,04

Total H.T.	798,65
Total TVA	79,86
Total TTC	878,51

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



Bon de Commande

N° : 1014439 du 12/06/2025

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE BOURG EN BRESSE
28, rue de la Grenouillère
CS 81050
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tel:04.74.22.83.27

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par BONIN Anne-Sophie le 12/06/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Monsieur Stéphane DESCOSTES

Chargé de Maintenance

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

CEDEX

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **209 RUE DE LA GRAND' COTE 01450 CERDON**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **12/06/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAP

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1014439